

Engagé depuis de nombreuses années dans les voies de la citoyenneté, j'ai appris, étudié et adopté l'esprit républicain tel que souhaitaient nos anciens.

Après avoir contribué au Mouvement pour l'Initiative Citoyenne (M.I.C.) qui était une association loi 1901. Après avoir contacté nombre d'élus au nom de cette association, ces élus trouvaient que le référendum d'initiative citoyenne était une très bonne idée, après avoir récolté moult promesses, rien n'avancait dans ce domaine. C'est pourquoi nous créâmes le Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne (R.I.C.) qui, cette fois, est un parti politique qui souhaite redonner la souveraineté au citoyens selon les vœux de nos aînés.

L'instauration du référendum d'initiative citoyenne en toute matière est l'un des piliers de la conquête de la souveraineté des citoyens.

Nous voyons bien que dans les autres pays dans lesquels des sortes de référendums d'initiative populaire existent, les choses n'avancent pas comme les gens le souhaitent.

C'est pourquoi nous proposons sur notre site <http://ric-france.fr/> des procédures novatrices afin de sortir des sociétés oligarchiques dominées par les lobbies.

Les lobbies naissent au sein des activités humaines, les oligarchies se forment au sein des activités humaines, c'est pourquoi aujourd'hui j'arrive à la conclusion que nous devons nous impliquer dans la cogestion de toutes les activités que nous sommes amenés à faire à plusieurs.

Rappelons-nous qu'en 1789 le peuple s'est invité au parlement sous le nom de Tiers-État pour cogérer l'État. Il aura fallu 4 ans pour que la Constitution de l'AN I soit mise au point et votée par référendum d'initiative populaire.

Depuis 1799, il y a eu le Consulat, les Empires, la Restauration et les Républiques. Dans ces phases les gouvernants n'ont eu de cesse de limiter le pouvoir du peuple et d'augmenter le leur. À tel point que beaucoup d'élus se conduisent comme des potentats, des satrapes, c'est cela qui nous amène à la situation d'aujourd'hui.

Nous devons conquérir aujourd'hui le droit de cogestion dans tous les endroits où nous travaillons à plusieurs.

La cogestion est la prise en compte des idées de ceux qui œuvrent pour la réalisation d'une chose commune à tous. Elle permettra le plein emploi par une gestion concertée et l'optimisation de la répartition des tâches. Elle permettra de choisir si l'on améliore l'outil de travail, comment l'on répartit les bénéfices entre les employés et les actionnaires...

Les élus ne doivent qu'être les coordinateurs des volontés du peuple.

Les dirigeants doivent privilégier leur personnel aux sirènes des actionnaires.

Votez pour les candidats du R.I.C.

Michel Decollogne